Les Représentant(e)s du Personnel

CFDT, CGT, FA-FPT, FO, FSU, UNSA

Au Comité Technique de la Région Nouvelle-Aquitaine

A

Monsieur Pierre CHERET

Président du Comité Technique

Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine

14 rue François de Sourdis

33000 BORDEAUX

Bordeaux, le 14 septembre 2016

Monsieur le Président,

Le 9 septembre dernier, la Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales a informé les membres du Comité Technique que la réunion de l'instance prévue le 26 septembre prochain était annulée, faute de dossiers à inscrire à l'ordre du jour.

Nous, représentant(e)s du personnel élu(e)s au Comité Technique, considérons au contraire que les sujets relevant de la compétence de cette instance abondent, justifiant soit un vote du CT, soit une information et un débat entre l'administration, les élus régionaux et les élus du personnel.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions du décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques, et conformément à l'article 15 du règlement intérieur adopté le 12 juillet dernier, nous demandons la tenue d'un Comité Technique en vue de traiter les points suivants qui relèvent tous des compétences centrales du CT :

Point 1 – Organisation des services

- Etat d'avancement de l'organisation des Pôles, avec présentation des évolutions éventuellement apportées aux organigrammes-cibles du 12 juillet
- Information sur la concertation organisée avec les agents des Pôles concernés

- Précisions sur le positionnement géographique des Directions (plusieurs ont à leur tête des encadrants basés sur un autre site que celui de la direction qu'ils pilotent)
- Précisions sur les missions dévolues aux secrétariats généraux par rapport aux directions, sur l'organisation hiérarchique des Pôles « à double DGA » ainsi que sur le rattachement des cellules financières
- Bilan et perspectives d'évolution concernant les emplois « spécifiques » (ex : DRE, Animateurs culturels…etc.) ainsi que des sites annexes des anciennes Régions (Maisons de la Région, Espace Régional, etc.).

Point 2 – Recrutements et mobilités

- Modalités de recrutement des postes d'encadrement
- Procédure d'affectation des agents
- Modalités de formation et d'accompagnement proposées aux agents
- Bilan de l'Ecole du Management expérimentée à Bordeaux en 2015 et extension à l'ensemble de la grande région

Point 3 – Agents des lycées

- Définition de la charge de travail (prise en compte ou non des locaux dédiés à des organismes associés comme le GRETA, de l'entretien des restaurants pédagogiques…etc.)

Point 4 – Gestion des œuvres sociales

- Information sur le devenir des trois structures actuelles dans l'attente de la négociation sur les conditions d'intervention dans l'action sociale

Point 5 – Formation

- Modalités de mise en œuvre du plan de formation des représentants du personnel (et particulièrement de ceux siégeant dans les CHSCT et devant participer, comme récemment à la suite d'événements tragiques, à des commissions d'enquêtes sur les conditions de travail de leurs collègues)

Point 6 – Validation du compte-rendu du CT du 12 juillet

Nous espérons que vous conviendrez avec nous que ces sujets touchent à la fois aux compétences du Comité Technique et aux préoccupations des agents de toute la Région. Au-delà du Comité technique nous vous demandons d'agir pour que les impacts de la fusion sur les agents soient au cœur des préoccupations de l'exécutif : les décisions prises doivent toutes comporter une évaluation des risques humains et la Direction des ressources humaines doit être mise en capacité à la fois d'accompagner les autres acteurs de la collectivité dans les changements en cours et de répondre aux préoccupations et interrogations quotidiennes de nos collègues, de manière organisée et structurée avec les moyens qui s'imposent.

Certain(e)s de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions, Monsieur le Président, de recevoir nos salutations respectueuses.

Les représentants :

CFDT : Dominique Vivien - Coralie Godain – David Bévière

CGT : Christian Benassy – Julien Montépini – Damien Moncassin – Pierre Desheraud

FA-FPT : Caroline Charruyer – Yves Chaineau

FO : James Treuil

FSU : Christophe Nouhaud – Sylvie Maillochaud – Jean-François Betoule

UNSA : Amélie Cohen-Langlais – Alain Lescure